Envoyé en préfecture le 22/07/2026
Reçu en préfecture le 22/07/2026
Publié le
ID : 022-212200414-20260715-202607010-DE

DELIBERATION 2026-07-010

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 15 juillet 2026

Date de convocation : le 9 juillet 2026

Membres : en exercice : 11 Présents : 8 Votants : 9

*L'an **deux mil-vingt-six**, le mercredi quinze juillet à vingt heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués se sont assemblés au lieu ordinaire de leur séance sous la présidence de Monsieur LE CREURER Éric, Maire,*

Présents : Mr. LE CREURER Éric, Mr. FRAVAL Philippe, Mme Sophie PERROT, Mme HENRY Isabelle, Mme MUFRAGGI Francine, Mme LE GUERN Anne-Marie, Mme MOREL Anaïs Mr. DEON Yann.
Absents non excusés :
Absents excusés : Mr. LE GRAVET Sébastien, Mr GAUTHIER Sébastien, Mr FOMEL Joffray.
Pouvoir : Mr LE GRAVET Sébastien donne pouvoir à Mr FRAVAL Philippe
Secrétaire de séance : Sophie PERROT

OBJET : AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE SIGNER LE MARCHE PUBLIC RELATIF A LA REALISATION D'UN PROJET D'HABITATS REGROUPES

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération N°2025-05-002 en date du 28 mai 2025 approuvant la convention constitutive d'un groupement de commandes et la passation du marché conception réalisation du projet habitats regroupés situé impasse Coat Bihan en Coatascorn

Considérant qu'une procédure de passation d'un marché public a été engagée conformément aux dispositions du Code de la commande publique ;

Vu le rapport d'analyse des offres ;

Considérant qu'à l'issue de la procédure de mise en concurrence, l'offre de l'entreprise SCOBAT a été retenue par la commission du marché public phase 2 du 9 juillet 2026.

Envoyé en préfecture le 22/07/2026
Reçu en préfecture le 22/07/2026
Publié le
ID : 022-212200414-20260715-202607010-DE

MAIRIE DE COATASCORN
TI KÊR KOADASKORN
22140

Considérant que l'offre du marché s'élève à

84 602.11 € HT soit 101 522,53 € TTC pour les honoraires
1 291 217.95 € HT soit 1 420 339.75 € TTC pour les 11 maisons d'habitation
115 571.39 € HT soit 138 685.67 € TTC pour la maison commune

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, DECIDE :

- D'approuver l'attribution du marché public relatif à la réalisation du projet d'habitats regroupés à l'entreprise SCOBAT pour un montant de

  De 84 602.11 € HT soit 101 522,53 € TTC pour les honoraires
  De 1 291 217.95 € HT soit 1 420 339.75 € TTC pour les 11 maisons d'habitation
  De 115 571.39 € HT soit 138 685.67 € TTC pour la maison commune

- D'autoriser Monsieur Le Maire à signer le marché correspondant ainsi que tous les documents nécessaires à son exécution, y compris les éventuels avenants ne modifiant pas l'économie générale du contrat dans les limites prévues par la règlementation en vigueur.

- Les crédits nécessaires sont inscrits au budget Habitats Regroupés.

Fait et délibéré, A Coatascorn, le 15 juillet 2026
Pour copie conforme, Le Maire

La secrétaire de Séance,

5, rue de la Mairie 22140 COATASCORN - 5, straed an Ti-kêr 22140 KOADASKORN
✆ 02 96 47 00 55 - Fax : 02 96 47 08 99 - Mail : mairie.coatascorn@wanadoo.fr